CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E86491** **VALABLE JUSQU'AU** **19/09/2027**

ÉDITÉ LE 30/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/07/2009

Raison sociale : SEVESTRE ETANCHEITE

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 03/10/2025

Capital : 2 000

1 RUE JEAN HENRI FABRE
81000 ALBI

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC albi 51405702500025

Siret : 514 057 025 00033

Code NACE : 4399A

Numéro caisse de congés payés : 7139702

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1254000/002215459/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1254000/002215459/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 09/09/2026

Téléphone : 05 63 42 09 58 **Fax :** 05 63 42 09 58

Portable : 06 72 35 48 75

Responsabilité légale :
SOCIETE CARMAUSINE DE L'ETANCHEITE (920 759 206) / CABANIE FLORIAN PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.sevestre-etancheite.fr

E-mail : stsevestre@orange.fr

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 572 098 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3212	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité confirmée)	8	03/07/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

30/09/2026 11:28

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.